



Separation bien acquis seul

Par **minda51**, le **15/07/2009** à **12:06**

Bonjour, j'ai vécu pendant 10 ans avec mon ex concubin celui-ci à décider de quitter la maison (UN BIEN ACQUIS PAR MOI MEME ET DONT JE PAIE LES MENSUALITES) celui-ci fait toujours parvenir son courrier à mon adresse est-ce normal et que puis-je faire ? D'autre part il a fait quelques travaux d'amélioration dans cette maison mais c'est moi qui paye le loyer (le crédit, la nourriture, l'électricité - gaz ainsi que tous les impôts foncier et habitations) A ce jour celui-ci me menace de faire vendre la maison et m'en demander la moitié en a-t-il le droit. Je me suis portée aussi garante sur un crédit qu'il a fait que dois-je faire vis-à-vis de la banque. Que dois-je faire pour signifier légalement cette séparation. Vous remerciant par avance de l'intérêt que vous porterez à ce dossier. Sincères salutations